

Rapport sur l'armée 2010

Résultats des conférences de consultation menées les 16 et 21 juin 2010 à titre d'information sur le Rapport sur l'armée 2010

le 16 juillet 2010

TABLE DES MATIERES

A	Introduction	1
B	Destinataires de l'audition	1
C	Résultats de l'audition	2

A. Introduction

Le 31 mars et le 14 avril 2010, le Conseil fédéral a chargé le DDPS d'établir un rapport de l'armée qui, avec le Rapport sur la politique de sécurité 2010, sera transmis au Parlement et traité lors de la session d'automne 2010. Ce rapport doit présenter, sur la base du Rapport sur la politique de sécurité 2010, les mesures à prendre et la marge de manœuvre nécessaire aux paramètres incontournables (doctrine, organisation, administration, instruction, personnel, finances, infrastructures et questions juridiques) dont dépendent les prestations fournies par l'armée.

Au vu des brefs délais, le DDPS a mené les 16 et 21 juin 2010 des conférences de consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, des associations faîtières de l'économie et des organisations concernées, sous la direction du secrétaire général suppléant, Robert Wieser. Les principaux contenus du Rapport sur l'armée 2010 ont pu être téléchargés préalablement sur Internet sous forme de présentation PowerPoint (PPT).

Lors de la phase initiale des conférences, le responsable du projet, le brigadier Daniel Baumann, a informé les participants pendant environ 40 minutes sur la structure et les principaux contenus du projet de rapport sur l'armée 2010 à l'aide de la présentation PPT. Chaque destinataire de l'audition avait ensuite 10 minutes à disposition pour poser des questions et donner son avis. Les participants n'avaient pas encore vu le projet de rapport au moment de la conférence de consultation.

L'ensemble des invités ont par ailleurs reçu l'opportunité de soumettre leur position par écrit jusqu'au 9 juillet 2010.

B. Destinataires de l'audition

Les cantons, partis politiques et organisations mentionnés dans l'annexe ont été invités à participer à l'audition. Ont donné leur avis, par écrit et/ou oralement, lors de l'audition :

Cantons

Prise de position orale : aucune

Prise de position écrite : aucune

Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale

Prise de position orale : PLR, Les Libéraux-Radicaux, Les Verts, PS, UDC

Prise de position écrite : PLR, Les Libéraux-Radicaux, UDC

Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national

Prise de position orale : aucune

Prise de position écrite : aucune

Associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national

Prise de position orale : USAM

Prise de position écrite : aucune

Organisations concernées

Prise de position orale : ASIN (AUNS), FER, FMH, GSsA (GSoA), CNAM (LKMD), Pro Militia, APC (PVB), SFR, ASPE (SGA), swissPersona, transfair, ACC (VKB)

Prise de position écrite : ASIN (AUNS), FER, CNAM (LKMD), Pro Libertate

Personnes individuelles privées

Prise de position orale : Paul Fäh (ancien conseiller national)

Prise de position écrite : Paul Fäh (ancien conseiller national)

C. Résultats de l'audition

1. Résumé

L'établissement d'un rapport sur l'armée à titre de base au développement est d'une manière générale accueilli favorablement. Avec le calendrier imposé, les organisations concernées ne disposent toutefois pas du temps nécessaire pour étudier sérieusement les contenus du Rapport sur l'armée. Certains participants à l'audition renoncent donc explicitement à donner un avis détaillé, d'autant plus que le rapport ne leur a toujours pas été soumis au moment de la conférence. D'autres participants soulignent que leur présence ne doit pas être considérée comme signe d'appréciation de la procédure. Face à cette réticence, il est donc impossible de tirer des conclusions définitives quant à une position plutôt favorable ou défavorable des organisations concernées à l'égard du Rapport sur l'armée.

Les affirmations générales les plus fréquentes peuvent être résumées comme suit :

- Les brefs délais ont empêché une étude approfondie du Rapport sur l'armée 2010.
- Le niveau d'information des participants varie fortement en raison de la procédure appliquée.
- Le maintien du système de milice et de l'obligation générale de servir dans l'armée est approuvé par une moitié des participants à l'audition et rejeté par l'autre moitié.
- Les tâches et les ressources de l'armée doivent être harmonisées. Cela signifie notamment que l'armée doit disposer des ressources financières nécessaires pour fournir les prestations exigées, ou renoncer à certaines prestations.
- La mission de défense est un sujet de controverse. Certains participants à l'audition la considèrent comme la seule véritable légitimation de l'armée tandis qu'elle est jugée indispensable par d'autres.
- Il faut de nouveau distinguer plus clairement les tâches civiles des tâches militaires.
- Les associations de personnel exigent qu'une éventuelle réduction de postes soit menée d'une manière acceptable sur le plan social.

2. Détails

Sujet ¹	Qui ²	Critiques ponctuelles / propositions d'amélioration
Temps	Les Verts	Remettent en question la procédure, reconnaissent en revanche les contraintes au niveau du temps.
	PLR.Les Libéraux-Radicaux	Désapprouvent la procédure pas sérieuse relative au Rapport sur l'armée, considèrent le calendrier comme du forcing (même si le rapport devait être publié après le 23 juin 2010) et estiment qu'il s'agit d'un manque de respect. Renoncent à prendre position sur le contenu d'une simple présentation PPT. Le Rapport sur l'armée ne devrait être établi qu'une fois le RAPOLSEC traité au Parlement.
	PS	S'étonne qu'il ne s'agisse pas d'une consultation mais d'une simple audition et que l'on accorde par conséquent une importance politique moindre à l'affaire en question. L'ensemble de la procédure est douteux sur les plans politique et juridique.
	UDC	Regrette le fait que l'audition se fonde sur une simple présentation PPT.
	USAM	La réalisation de l'audition à l'aide d'une présentation PPT est complètement indigne.
	GSsA (GSoA)	La procédure d'audition est ridicule et dilettante. Elle devient ainsi une farce inutile, indigne et dépourvue des aspects de démocratie.
	Pro Militia	Regrette le fait que l'audition se fonde sur une simple présentation PPT. Regrette le calendrier serré qui empêche toute consultation interne et la prise de position par les associations et groupes d'intérêt. Souhaite une intégration des groupes d'intérêt lors des prochaines démarches.
	APC (PVB)	Une participation active est impossible en raison du calendrier imposé, en contradiction avec les promesses données préalablement.
	swissPersona	Exprime son mécontentement sur le calendrier et la politique d'information actuelle. Une prise de position est seulement possible lorsque le rapport est effectivement disponible.

¹ Les sujets et chapitres mentionnés se réfèrent au projet de rapport sur l'armée et à la présentation PPT.

² Voir abréviations de l'annexe.

	ACC (VKB)	Regrette la manière de procéder et le fait que les avis doivent être rendus sur la base d'une simple présentation PPT.
	CNAM (LKMD)	Il aurait été plus approprié de fournir le rapport pour un examen raisonnable au profit d'une prise de position approfondie.
Contenu global	PLR.Les Libéraux-Radicaux	La table des matières présente une structure raisonnable. Ils espèrent que le contenu de la version finale répondra également aux attentes correspondantes. Il manque des informations sur la coopération.
	UDC	Constate que l'ensemble du Conseil fédéral est en désaccord en ce qui concerne l'avenir de l'armée. Il n'appartient pas à l'armée d'élaborer le cadre politique. La responsabilité incombe à l'ensemble du Conseil fédéral. L'utilité de l'armée sur le plan socio-économique n'est pas du tout mentionnée.
	USAM	Le Rapport sur l'armée doit se fonder sur le RAPOLSEC. Etant donné que ce dernier présente déjà des lacunes, il est difficile d'établir un Rapport sur l'armée (p. ex., l'esquisse des menaces est beaucoup trop statique).
	GSsA (GSoA)	Le Rapport sur l'armée est truffé de phrases vides. L'armée n'a plus de raison d'être et doit donc être abolie. Comme déjà pour le RAPOLSEC, il n'existe aucune analyse aux résultats ouverts. On cherche tant bien que mal à trouver une légitimation pour l'armée.
	CNAM (LKMD)	Demande une garantie de la capacité d'agir de l'armée selon les trois priorités suivantes : conduite, niveau de formation, ancrage dans la population.
	ASIN (AUNS)	Constate des différends au niveau de la politique.
	ASPE (SGA)	Il existe des contradictions par rapport au RAPOLSEC.
	SFR	L'armée n'a pas de raison d'être. Il n'y a pas d'avenir pour une défense autonome. Le développement de l'armée doit s'orienter sur la collaboration collective en matière de sécurité dans le cadre de l'ONU. La neutralité ne doit pas pour autant être abandonnée. Une coopération internationale sans droit de regard politique n'est judicieuse que dans une mesure limitée. L'adhésion à l'UE devrait être envisagée.
	CNAM (LKMD)	Défend sans équivoque l'armée de milice, l'obligation générale de servir et les activités hors du service. Les informations reçues ne suffisent pas pour prendre une position pertinente et définitive concernant le Rapport sur l'armée 2010. De nombreuses questions restent ouvertes.
	FER	Se félicite de la volonté de mieux adapter l'armée aux besoins actuels en termes de sécurité au début de ce XXI ^e siècle. Une bonne défense doit s'adapter aux menaces et viser la continuité.

Chapitre 3 : Développement des modèles d'armée antérieurs	USAM	La cadence élevée de réformes va à l'encontre de l'acceptation des changements.
	Fäh	La compatibilité de la milice avec la société diminue, mais pas celle avec l'armée.
Chapitre 4 : Rapport sur l'état de la situation et lacunes de l'armée	PLR.Les Libéraux-Radicaux	Il manque des propositions de solutions pour combler les lacunes de l'armée. Le comblement de lacunes ne doit pas être mis sur le même plan que le DEVA. Les deux sujets doivent être traités de manière séparée.
	UDC	L'armée remplit les missions qui lui ont été confiées ; mais y parviendrait-elle aussi dans une situation extraordinaire ?
	PS	L'analyse des causes n'est pas partagée. Les effectifs trop élevés de militaires et les 15 ans de politique d'obstruction au sein du DDPS sous l'égide de l'UDC sont responsables des problèmes de l'armée. L'armée manque de moyens financiers parce qu'elle ne vit pas conformément à ses moyens.
	Les Verts	La plupart des problèmes mentionnés dans la liste des lacunes pourraient être résolus en adoptant une seule et même stratégie : la réduction des effectifs.
	FER	Les lacunes connues doivent être comblées.
	ASIN (AUNS)	Il est positif de savoir qu'il est prévu de corriger les lacunes. Un plan de mesures et un calendrier contraignants sont requis à cet effet.
	Fäh	L'équipement complet n'est pas obligatoire. Il convient avant tout d'équiper le 1 ^{er} échelon et la relève afin d'assurer une relève correcte. Les lacunes qui concernent aussi les cantons doivent être éliminées en collaboration avec ces derniers (concept de stationnement).
	CNAM (LKMD)	Les séries de corrections, de compléments, de nouveautés et encore de corrections ont conduit à une armée patchwork. C'est pourquoi seuls des fragments individuels sont opérationnels, mais pas le système global de l'armée. Diverses décisions ont mené aux difficultés actuelles. La situation déplorable en matière d'équipement en matériel est notamment due à des mesures d'économie exagérées. Depuis des années, on a retiré des fonds à l'armée sans pour autant adapter sa mission dans la Constitution. Le Rapport sur l'armée 2010 doit consacrer suffisamment de place aux différentes lacunes et responsabilités.
Chapitre 5 : Processus, exemples de cas, actions et prestations de l'armée, conséquences	UDC	Il manque un exemple de cas concernant l'appui assuré en Suisse (p. ex. chantage en Suisse). On n'est pas prêt à aborder les problèmes difficiles pour la maîtrise desquels on ne dispose pas des ressources nécessaires. Il faut que l'on sache qui fait quoi.
	Les Verts	Les dangers sont présentés dans l'ordre de priorité où

		l'armée dispose d'une réponse appropriée. D'autres dangers bien plus importants tels que le réchauffement climatique, la pénurie de matières premières, etc. ne sont en revanche pas mentionnés. Il convient de renoncer définitivement au service d'ordre. L'engagement sur le sol national présente le risque de mélanger les compétences militaires et civiles. On soupçonne que ces engagements servent avant tout à justifier l'existence d'une armée de masse au lieu d'y renoncer. Mettent en question la probabilité d'un scénario dans le cadre duquel l'armée serait engagée sur place pour la protection de matières premières.
	USAM	Le modèle de menace du RAPOLSEC est faux sur le plan concret et technique étant donné qu'il ne tient pas compte des risques actuels. on ignore si les exemples de cas présentés constituent vraiment des menaces, car la direction politique omet de définir les secteurs d'intérêt suisses. Exprime des doutes quant à l'existence d'une stratégie de haut niveau. La coopération peut aussi créer des dépendances.
	GSsA (GSoA)	Le rapport doit tenir compte des menaces réelles (pauvreté, pénurie alimentaire, etc.).
	Fäh	Autonomie et collaboration étroite avec l'étranger ne se contredisent pas. Nous avons besoin des deux : d'une part d'une autonomie élevée et d'autre part d'une collaboration étroite dans des domaines que nous ne pouvons pas couvrir nous-mêmes. En fonction de la dynamique des menaces en matière de politique de la sécurité, une montée en puissance sur plusieurs années paraît illusoire. L'armée ne doit pas en première ligne s'aligner sur les scénarios de menace possibles. L'instruction, l'équipement et la formation doivent être réalisées de sorte qu'elle puisse répondre aux exigences du profil des prestations en vigueur.
Chapitre 6 : Esquisse de principe, profil de prestations, missions et effectifs	UDC	Les coûts des prestations de base doivent être présentés de manière transparente et compensés financièrement par les bénéficiaires de prestations correspondants. Les coûts d'exploitation augmentent en raison de l'engagement de davantage de personnel professionnel au lieu d'utiliser le savoir-faire des cadres de milice. Les prestations doivent être définies de manière effective et concrète. Des formulations telles que « peuvent » ou « contribution » ne sont pas suffisantes. Le Conseil fédéral doit clairement formuler la mission de l'armée. Une défense nationale indépendante basée sur le principe de milice, avec l'objectif de maintenir l'autonomie et la neutralité, doit rester la mission principale de l'Armée

		suisse.
	Les Verts	Il ne faut pas se lancer dans des aventures de colonialisme (DRA 10). La menace militaire est tellement faible qu'il n'est pas pertinent de s'y préparer. Le concept de montée en puissance ne fonctionne pas parce que les moyens financiers nécessaires ne peuvent pas être fournis en si peu de temps. Il n'existe aucun scénario en matière de politique financière pour l'acquisition du TTE. Le TTE n'est pas justifié et pèse trop lourdement sur le budget annuel. Cela ne remet toutefois pas en question le remplacement des FA-18 à la fin des années 20. La Constitution fédérale fait une distinction claire entre les domaines d'engagements militaires et civils.
	PS	Le profil de prestations ne correspond pas aux directives du Conseil fédéral et du RAPOLSEC 2010. Quelque 10'000 militaires doivent suffire pour assurer l'aide en cas de catastrophe et les engagements d'appui. Cela fait partie des tâches de l'armée. L'armée n'est pas là pour faire le travail des cantons. Le service d'appui à l'étranger doit être supprimé. L'aide humanitaire est une tâche civile. Il est faux de la présenter comme une tâche déterminante de l'armée. Il est temps de développer les engagements de promotion de la paix afin qu'ils deviennent un élément pertinent de la structure de l'armée. Le nombre de militaires opérationnels nécessaires en permanence s'élève à entre 1000 et 1500 personnes au moins. L'effectif réglementaire de l'armée peut par conséquent être réduit à 45'000 militaires.
	ASPE (SGA)	La neutralité et l'obligation générale de servir font partie de notre politique de sécurité. Il manque la disposition et la capacité à développer la collaboration internationale dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe et du service de promotion de la paix. Les problèmes au niveau de la montée en puissance doivent être présentés de manière plus explicite. Il manque une solution détaillée pour la variante des 500 militaires au service d'appui à l'étranger.
	ASIN (AUNS)	L'éventail des engagements de l'armée doit répondre strictement aux dispositions de l'art. 58 de la Constitution fédérale. Les missions de l'armée sont trop nombreuses. Il incombe aux autorités politiques d'établir des directives et de supprimer ce qui est souhaitable. Une concentration sur les missions essentielles défense et prévention des guerres permettrait de résoudre de nombreux problèmes. L'armée trouve sa légitimité dans le combat, et rien d'autre. Des troupes de combat bien instruites peuvent

		accomplir toutes les missions. Les engagements de promotion de la paix à l'étranger sont à supprimer. La montée en puissance est une illusion particulièrement dangereuse et irresponsable. L'ASIN plaide en faveur de la variante « défense ».
	USAM	Les dangers biologiques et chimiques ainsi que la protection des installations d'approvisionnement en eau ne sont pas mentionnés dans l'esquisse de principe. Les missions de l'armée prescrites par la Constitution doivent obligatoirement être remplies. Le service de renseignement doit être en mesure d'empêcher l'espionnage industriel. La formation supérieure des cadres de l'armée doit être revalorisée. Chaque engagement au sein du service de promotion de la paix doit aussi avoir une fin. Aucune prestation ne doit être permanente et durer éternellement. A force d'en parler, le fossé entre le monde civil et le monde militaire s'est creusé. Un citoyen est toutefois aussi un soldat, et vice versa.
	FER	Le service de renseignement doit être développé en tant que principal moyen de défense. La cyberguerre doit être traitée de façon appropriée. Les lacunes existantes au niveau des capacités doivent être comblées en faveur d'une défense crédible. Une protection sporadique par les Forces aériennes n'est pas suffisante. Il y a différentes possibilités pour assurer la défense aérienne. Cette mission doit néanmoins être remplie dans tous les cas. La collaboration internationale est indispensable pour la Suisse. Il existe aussi des possibilités de collaboration entre civils et militaires. Les moyens et les capacités de transport de l'armée jouent un rôle prépondérant dans la réalisation et le succès de telles missions.
	GSsA (GSoA)	Les missions de l'armée sont présentées de manière diffuse. L'armée n'a rien à faire avec la sécurité interne. Les tâches policières sont l'affaire de la police. La réduction des effectifs de l'armée ne suffit pas. L'armée et l'obligation de service doivent être abolies. Il faut renoncer aux engagements militaires à l'étranger. Le DRA 10 doit être dissout.
	ACC (VKB)	Soit l'armée dispose des moyens financiers nécessaires, soit on renonce à des prestations.
	CNAM (LKMD)	En dehors de l'armée, personne n'est capable de fournir ces prestations pour aussi peu d'argent. Toute solution alternative pour des prestations fournies aujourd'hui par l'armée coûterait nettement plus cher.

		L'armée ne doit pas assumer à elle seule l'ensemble des prestations. Mais celles qu'elle fournit doivent répondre à un haut niveau de qualité.
	Pro Libertate	Il faut vérifier si le service de renseignement parvient encore, dans son ordre de grandeur actuel, à assumer les tâches exigeantes que le monde politique et le public attendent de lui. Au besoin, il faut étudier des possibilités de développement. L'armée ne doit pas se transformer en une sorte de police auxiliaire. L'appui au profit des autorités civiles dépassées dans des situations extraordinaires et en cas de catastrophes est un élément appréciable. L'engagement de soldats pour la promotion militaire de la paix ne s'est pas avéré efficace. Compte tenu des moyens financiers nécessaires pour la défense nationale, la Suisse ne peut plus se permettre de telles engagements de luxe et de prestige militaires. Une armée qui se concentre sur la défense nationale doit disposer des moyens financiers nécessaires. Elle ne doit pas subir davantage de réductions budgétaires.
	Fäh	Les possibilités de l'armée sont surestimées. Au vu des capacités développées au sein de l'armée dans les sections, compagnies et corps de troupe pour assumer les tâches de surveillance, de sûreté et de garde, il faut décrire ce qu'il est effectivement possible de faire avec les moyens engagés.
Chapitre 7 : Variantes de modèles d'armée	PLR.Les Libéraux-Radicaux	Des variantes où une mission de l'armée est négligée au profit d'une autre mission semblent contraires à la Constitution et ne représentent donc pas vraiment des variantes.
	UDC	Soutient la variante de l'optimisation des prestations. Avec les ressources actuelles, il est impossible de lutter contre les menaces actuelles. Il manque une variante où l'on supprime ou réduit les services d'appui à l'étranger et les engagements de promotion de la paix à l'étranger.
	Les Verts	Accorder davantage d'argent à l'armée n'est pas possible d'un point de vue politique. Avec ces modèles, c'est comme mettre du vieux vin dans de vieux vaisseaux. L'armée de masse n'a plus de raison d'être. L'obligation de servir n'est par conséquent plus justifiée. Il n'y a pas un manque de cadres, mais un excédent de soldats.
	PS	Les variantes doivent être retravaillées selon les critères suivants : - modèles de recrutement alternatifs (armée constituée entièrement de militaires en service long, milice volontaire) ; - budget actuel maintenu.
	ASPE (SGA)	Aucun modèle ne doit renoncer au service de promotion

		de la paix ou au service d'appui à l'étranger. Les expériences faites à l'étranger sont profitables au travail en Suisse. La taille maximale envisageable pour les engagements à l'étranger est celle d'une compagnie. Le principe de l'armée de milice est une très bonne solution pour la Suisse. L'engagement de militaires en service long à l'étranger a ses limites étant donné que l'âge requis pour les engagements à l'étranger est généralement fixé à plus de 25 ans.
	ASIN (AUNS)	22'000 militaires ne suffisent pas pour assurer la mission de défense. Les contingents attribués à d'autres missions doivent être réduits au profit de la défense. Les variantes peuvent être réduites à celle concentrant les moyens sur la défense avec possibilité de fournir de l'aide en cas de catastrophe, si nécessaire. Nous avons donc besoin d'une armée de milice moderne, bien équipée, bien instruite et quantitativement forte, d'une armée de défense et de protection avec des formations d'alerte, d'un service de renseignement efficace ainsi que des troupes de spécialistes pour la défense de la guerre de l'information. Une milice de volontaires n'entre pas en ligne de compte ; elle constituerait le premier pas vers une abolition de l'armée. L'obligation générale de servir et le principe de milice doivent être maintenus. L'armée a besoin de 4,3 milliards de CHF au minimum par an.
	USAM	Privilégie la variante 1 « Optimisation des prestations ». En tant que partisan principal de celle-ci, elle s'engage clairement en faveur de l'armée de milice. La milice doit garder le commandement dans l'instruction et au sein de la formation. Les moyens disponibles doivent être proportionnels aux tâches de l'armée. Les prestations de base doivent également être remises en question dans le cadre d'une variante. Plus de conduite, plus de milice et plus de moyens sont demandés.
	FER	Les différentes armes doivent être pondérées en fonction de leur probabilité d'engagement. On a besoin de spécialistes. Le concept de défense doit être adapté à l'image de la menace. Par exemple, l'artillerie est devenue caduque. Les troupes de défense NBC, les troupes de sauvetage, les troupes sanitaires, etc. revêtent en revanche une importance centrale. L'appui aux autorités civiles est une tâche essentielle, notamment en ce qui concerne la protection des objets. Un renforcement de la collaboration avec les forces de police des cantons dans le cadre du réseau national de sécurité constituerait entre autres aussi une nouvelle légitimation de l'existence de notre armée. Le maintien de l'armée de milice est soutenu.

	CNAM (LKMD)	L'obligation de servir doit subsister. La défense doit constituer la mission clé de l'armée. Les autres prestations doivent en découler. Le but c'est de ne plus tout faire, mais de bien faire les tâches qu'il faut accomplir. L'instruction doit répondre aux exigences les plus élevées. La qualité de l'instruction au commandement constitue le b.a.-ba de l'armée de milice et influe son image dans l'économie.
	SFR	L'armée doit s'aligner de manière conséquente sur les engagements de promotion de la paix effectués dans le cadre de l'ONU. Il faut renoncer aux grandes formations de chars et d'avions de combat. Des unités importantes doivent en permanence être mises sur pied au profit de l'ONU. L'armée doit résolument réorienter sa doctrine dans le but de mettre à disposition au moins 10% de ses effectifs en faveur des engagements de l'ONU. Il faut abolir l'obligation de servir et dissoudre le DDPS. L'armée sera alors subordonnée au DFJP et au DFAE comme office fédéral.
	Pro Libertate	Il faut catégoriquement refuser une augmentation du nombre de militaires en service long ainsi qu'une nouvelle réduction des troupes. Une augmentation de l'âge pour accomplir le service ainsi qu'une déclaration d'inaptitude plus restrictive permettraient de répondre à l'évolution démographique. La défense nationale est et demeure la mission principale de l'armée. Tout le reste n'est pas compatible avec le principe de milice constitutionnel.
	CNAM (LKMD)	Les formations de l'armée, y compris la réserve, doivent disposer d'un équipement complet. Il en va de même pour l'instruction et la conduite. Un budget annuel d'un minimum de 5 milliards de CHF pour l'armement est préconisé. C'est le seul moyen de pouvoir combler les lacunes évidentes de l'armée et de les éviter à l'avenir. Pour la mise au point des structures relatives à l'infrastructure/aux biens immobiliers, au remplacement d'avions et à l'acquisition immédiate de l'équipement manquant des troupes, il faut garantir des moyens financiers supplémentaires en plus du budget d'armement annuel.
	Fäh	Les organisations décentralisées résistent mieux aux crises que les organisations centralisées. L'augmentation du nombre de chefs de section qualifiés pourrait s'avérer illusoire. Il faut donc réduire les besoins de façon durable. Les modèles doivent être développés en fonction du profil de prestations. Les moyens financiers joueront cependant un rôle primordial sur le plan politique. Les variantes doivent répondre aux directives du RAPOLSEC.
Chapitre 8 :	Fäh	Dix ans, c'est une (trop) longue période pour réaliser les

Valeurs de référence et mise en œuvre		projets. L'évolution de la politique de sécurité sera certainement plus dynamique et devancera la planification. La réalisation doit donc être sensiblement simplifiée, ce qui implique que l'armée pratique une politique des petits pas.
	CNAM (LKMD)	Le domaine thématique sur la coopération, la comptabilité et des engagements à l'étranger possibles a été pratiquement laissé en suspens. Une formulation adaptée et claire des tâches et des moyens est nécessaire pour apporter plus de clarté. La durée de mise en œuvre doit être sensiblement raccourcie. Une définition claire des priorités (mesures d'urgence) permettrait de garantir rapidement la stabilité, la qualité et l'efficacité.
Autres sujets : Personnel	APC (PVB)	Les conséquences pour le personnel doivent être gérées d'une manière acceptable sur le plan social. Les informations actuellement disponibles ne permettent cependant pas de se faire une idée à cet égard.
	transfair	Le chef de l'Armée a promis aux associations de personnel de pouvoir participer activement au processus de développement de l'armée. Avec le calendrier actuel, cela ne sera toutefois pas possible.
	swissPersona	Insiste pour être impliqué dans la suite des processus, notamment en ce qui concerne l'élaboration du concept relatif au personnel professionnel et civil ainsi qu'une éventuelle réduction de personnel. Les principes de migration et les plans sociaux actuels devraient être appliqués.
	ACC (VKB)	Le rapport doit proposer des solutions concrètes concernant le manque de personnel militaire professionnel. Une éventuelle réduction de postes doit être gérée de manière acceptable sur le plan social. Elle conduirait cependant à une perte de savoir-faire supplémentaire. La pyramide des âges élevée au sein du DDPS mènera bientôt à des problèmes supplémentaires. Le développement de l'armée ne doit pas se faire aux dépens du personnel. Le cas échéant, il faudrait envisager une réduction des prestations à la place d'une réduction du personnel.
Autres sujets : Service civil	ASPE (SGA)	Dans le service civil, il faut veiller à ce que les services soient impérativement accomplis. Les personnes attachées au service civil se soustraient trop facilement à leur service.
	Pro Libertate	Le passage au service civil doit de nouveau être rendu plus difficile. Il faudrait en outre réintroduire l'examen de conscience.
	Les Verts	Le succès du service civil réside dans le fait que le service militaire ne suscite pas d'intérêt. L'armée de masse n'est pas concevable.

Autres sujets : Importance socio-économique de l'armée	UDC / ASIN (AUNS)	L'importance de l'armée sur le plan socio-économique n'est pas abordée dans le rapport. L'armée ne génère pas seulement des coûts, elle est aussi utile.
---	----------------------	--

Le représentant FMH a renoncé de faire des commentaires en raison d'un manque d'informations préalables. L'audition lui a notamment servi pour recueillir des informations.

Annexe

Liste des destinataires de l'audition